

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 15 novembre 2013

**Service instructeur**  
Service de l'Environnement et de l'Agriculture

N° CP-2013-10-6-3

**Service consulté**

**AMENAGEMENT FONCIER C442**  
**MODIFICATION DE LA CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE**  
**D'AMENAGEMENT FONCIER DE BURNHAUPT LE HAUT**

Résumé : Suite au non renouvellement de la fonction de commissaire enquêteur du président de la Commission Communale d'Aménagement Foncier (CCAF) de BURNHAUPT-LE-HAUT et de son suppléant, il y a lieu de délibérer pour prendre acte de leur remplacement, conformément à l'ordonnance de la Présidente du Tribunal de Grande Instance (TGI) de MULHOUSE et d'approuver la nouvelle composition de la CCAF.

M. Romain ANTONY, commissaire enquêteur, titulaire et M. Bernard BRUN, commissaire enquêteur, suppléant de la CCAF de BURNHAUPT-LE-HAUT n'ont pas été renouvelés dans leur fonction de commissaire enquêteur. A ce titre, ils n'ont plus compétence pour occuper les postes de présidents titulaire et suppléant de la CCAF.

Aux fins de procéder à leur remplacement, Mme la Présidente du TGI a désigné, par ordonnance du 29 octobre 2013, M. Jean CORNET en qualité de président titulaire et M. Jean-Claude MOUTENET en tant que son suppléant.

Aussi, il y a lieu de prendre acte de cette modification par délibération.

Je vous propose en conséquence de modifier la constitution de la CCAF de BURNHAUPT-LE-HAUT en prenant acte de la nomination de M. Jean CORNET en qualité de président titulaire et M. Jean-Claude MOUTENET en tant que son suppléant :

\* Présidence :

- M. Jean CORNET, commissaire enquêteur, titulaire
- M. Jean-Claude MOUTENET, commissaire enquêteur, suppléant

\* M. le Maire de BURNHAUPT-LE-HAUT :

- M. Antoine MULLER

\* Conseillers municipaux désignés par le conseil municipal de BURNHAUPT-LE-HAUT :

- M. François DITNER, titulaire
- M. Jean-Michel CLOG, premier suppléant
- M. Claude WINTERHOLER, deuxième suppléant

- \* Membres propriétaires de biens fonciers non bâtis élus par le conseil municipal de BURNHAUPT-LE-HAUT :
  - MM. Henri JUNCKER, Anselme FOHRER et Mme Annick SCHINDLER, titulaires
  - M. Germain MANG, premier suppléant
  - M. Bernard DONISCHAL, deuxième suppléant
- \* Membres exploitants agricoles désignés par la Chambre d'Agriculture :
  - MM. Franck DONISCHAL, Christophe GRUND et Joseph HOLOCHER, titulaires
  - MM. Antoine PARISOT et Henri PERROY, suppléants
- \* Représentants du Président du Conseil Général :
  - M. Pierre VOGT, titulaire
  - M. Georges WALTER, suppléant
- \* Personnes qualifiées en matière de faune, de flore, de protection de la nature et des paysages :
  - MM. David SCHNOEBELEN, Lionel PETER et Pierre GRIENEISEN, titulaires
  - M. René HENN, Mme Sylvie THIRIET et M. Jean-Michel KOLB, leur suppléant respectif
- \* Un délégué du directeur départemental des Services Fiscaux :
  - M. Philippe SOEHNLEN
- \* Fonctionnaires :
  - Mme Mireille LUX et M. Thierry SAUTIVET, titulaires
  - Mme Viviane FLORANCE et M. Eric LEVASSEUR, suppléants
- \* Le juge du Livre Foncier de la commune siège de la commission :
  - M. François HUBÉ
- \* Le représentant du délégué territorial de l'INAO :
  - M. Gérard MEYER

A titre consultatif :

- \* Le représentant de l'administration chargée du contrôle de la réalisation de la 2<sup>e</sup> tranche de la branche Est de la Ligne à Grande Vitesse Rhin-Rhône :
  - M. Jean-Luc STINTZY, chef du Bureau des procédures à la DDT (Direction Départementale des Territoires)
- \* Le représentant du maître d'ouvrage de la 2<sup>e</sup> tranche de la branche Est de la Ligne à Grande Vitesse Rhin-Rhône :
  - MM. Aldo GRAVOTTA ou Emeric HENRY
- \* Le représentant de l'Office National des Forêts :
  - M. Thierry ZIEGLER
- \* Mission des Grands Equipements du Département :
  - M. Philippe WALTER

Un agent du service du Conseil Général est chargé du secrétariat de la commission.

La commission a son siège à la mairie de BURNHAUPT-LE-HAUT.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke that extends to the right.

Charles BUTTNER